

Chers locataires des logements sociaux de la Ville de New York,

Nous souhaitons vous informer des mesures les plus récentes prises par l'Office du logement de la Ville de New York (New York City Housing Authority, NYCHA) afin de pallier les difficultés financières susceptibles de frapper les locataires de logements sociaux dans le cadre de la crise liée à l'apparition du COVID-19 :

La NYCHA **suspend les expulsions locatives** pendant toute la durée de l'état d'urgence décrété par la municipalité

La NYCHA invite les ménages subissant une perte de revenus à s'inscrire à notre programme d'aide aux ménages ayant des difficultés de paiement des loyers. Vous pouvez être admissible à une réduction de loyer consécutive si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Réduction d'au moins 5 % des revenus bruts
- Loyer actuel supérieur à 30 % des revenus nets du ménage
- Réduction de revenus d'une durée d'au moins deux mois

Les résidents peuvent solliciter une demande de réduction du loyer en renseignant un formulaire de recertification provisoire sur le portail en libre service (Self-Service Portal) de la NYCHA à l'adresse <https://selfserve.nycha.info> ou en appelant l'agence de gestion des logements dont ils dépendent pour demander l'envoi d'un formulaire papier par courrier postal.

Si votre ménage est actuellement privé de l'intégralité de ses revenus, vous pouvez être admissible au programme de compensation des pertes de revenu (« Zero Income ») de la NYCHA. Veuillez contacter l'agence de gestion des logements dont vous dépendez afin de fixer un entretien permettant de déterminer votre statut d'admissibilité.

Nous vous rappelons que les locataires des logements sociaux disposent de huit méthodes de paiement de leur loyer, notamment par courrier postal, via le site MyNYCHA, en ligne, auprès d'une banque ou d'une coopérative d'épargne agréée, par téléphone, etc. Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse on.nyc.gov/payrent.

La NYCHA travaille en étroite collaboration avec la municipalité, l'État de New York et les partenaires fédéraux au suivi de l'évolution de la crise liée à l'apparition du COVID-19 et à l'évaluation de son impact sur ses services, en gardant toujours à l'esprit la sécurité et le bien-être de nos locataires et de nos employés. Nous continuerons à vous fournir des informations actualisées sur la crise du COVID-19 au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Si vous avez des questions ou souhaitez faire part de certaines préoccupations, veuillez appeler le Centre de contact client (Customer Contact Center, CCC) au 718 707 7771.

Pour obtenir des informations complémentaires, rendez-vous sur le site Web de la NYCHA, à l'adresse nyc.gov/nycha.

Nous vous remercions de votre coopération.